

La lettre des PLP d'Aquitaine



N° 42

14 décembre 2018

Elections : les résultats

Le SE-UNSA renforce sa représentativité !

C'est avec plaisir que nous annonçons les résultats des élections professionnelles pour la CAPA des PLP de l'académie de Bordeaux.

En effet dans un contexte local de forte concurrence syndicale, non seulement le SE-UNSA confirme sa représentativité et conserve ses deux sièges, mais il augmente largement son audience avec une hausse de 73 voix soit 2,4% des exprimés en plus par rapport à 2014. Et ce malgré les campagnes de dénigrement et de désinformation liées à la réforme de la voie pro. C'est une belle performance !

Il est à noter d'ailleurs que les deux organisations syndicales qui ont combattu les nouvelles grilles horaires et refusé de les négocier, le SNUEP-FSU et la CGT, ont été désavouées par les PLP de l'académie de Bordeaux. Les deux ont vu leur audience baisser significativement de 2,6% pour la première et 1,4% pour la seconde.

Le SGEN-CFDT baisse de 1,2% et ne sera plus représenté à la CAPA des PLP. Il perd son siège au profit du SNETAA-FO.

Nous tenons à remercier sincèrement tous les PLP qui se sont engagés à nos côtés pour faire voter nos collègues.

Merci à **Dalila ROUX-SALEMBIEN** et **Rahim EL MOUAHID** pour le travail qu'ils ont accompli comme commissaires paritaires pendant ces 4 années.

Bienvenue à **Yamina AZZOUG**, Commissaire Paritaire Suppléante Hors Classe (SEP du Lycée Alcide Dussolier de NONTRON) et **Cathy AMBEAU**, Commissaire Paritaire Titulaire Classe Normale (LP Philadelphie de Gerde à PESSAC) qui accompagneront **Laurent LAPEYRE**, Commissaire Paritaire Titulaire Hors Classe (LP Jean Monnet à FOULAYRONNES) et **Fouzia ZNOUBA**, Commissaire Paritaire Suppléante Classe Normale (LP La Morlette à CENON).

Pour la première fois, le SE-UNSA siègera sur les deux grades, Hors Classe et Classe Normale.

Ils seront avec les autres militants de la section académique et des sections départementales aux côtés des PLP de l'académie de Bordeaux, durant ces 4 ans à venir pour porter haut et fort leurs préoccupations professionnelles, obtenir de réelles améliorations de leurs conditions de travail, défendre et promouvoir la formation professionnelle initiale publique et laïque.

D'autre part, Cathy AMBEAU est aussi élue à la CAP Nationale des PLP. Elle siègera donc au niveau national pour le mouvement inter-académique, ce qui est une bonne nouvelle en particulier pour les stagiaires PLP de notre académie.

Merci encore à toutes et tous pour la confiance que vous nous avez accordée.

Christian BASSET
Secrétaire Académique

Vous trouverez en utilisant les liens ci-dessous l'ensemble des résultats :

- académiques : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/spip.php?article1219>

et

- nationaux : <http://enseignants.se-unsas.org/-Elections-2018->

- le détail pour la CAPN des PLP : <http://enseignants.se-unsas.org/Resultats-de-la-CAPN-des-PLP>

Merci d'avoir voté
UNSA !



#AgirAvecVous

Carte des formations professionnelles - Rentrée 2019

Un Groupe de Travail auquel nous avons participé s'est déroulé mercredi après-midi. Le CTA qui traitera de la question de l'évolution de la carte des formations se tiendra le jeudi 20 décembre. Il y sera question entre autres des dispositions envisagées pour répondre à la décision ministérielle de réduire de moitié en trois ans les effectifs du Bac Pro Gestion Administration. **Vous trouverez en pièce jointe les évolutions envisagées.** Le rectorat ne souhaite pas de fermeture sèche mais propose des transformations, en particulier partout où il existe une structure à 30 élèves. Elle sera alors transformée en 15 GA + 15 autre spécialité. Ces transformations concernent le plus souvent des Bac Pro Transport, Métiers de l'accueil, Métiers du Commerce ou de la Vente. Pour la rentrée prochaine, 9 établissements sont concernés.

Nous demanderons lors du CTA des précisions sur le côté Ressources Humaines de ces transformations : quel accompagnement prévu pour les collègues concernés, reconversion, adaptation, etc... Nous exigeons que les souhaits formulés par les collègues soient respectés au plus près.

N'hésitez pas à nous faire remonter toutes vos demandes ou remarques pour le mercredi 19 décembre, par mail de préférence : ac-bordeaux@se-unsa.org ou par téléphone : 05 57 59 00 20.

Mutations inter-académiques



La formulation des vœux est maintenant terminée.

Nous adresser par mail ou voie postale une photocopie de votre dossier si ce n'est pas encore fait pour un suivi plus efficace de votre demande.

Rappel calendrier :

Consultation barème sur SIAM du 16 janvier au 23 janvier 2019.

G.T. académique Vérification des barèmes : 25 janvier 2019.

Résultats du mouvement inter du 26 février au 8 mars 2019.

Formulation des vœux intra à partir du 11 mars, calendrier propre à chaque académie.

3ème prépa-métiers : la 3ème prépa-pro avec moins de moyens !

La loi pour choisir son avenir professionnel crée les classes de « Troisième prépa-métiers » en remplacement des troisièmes prépa-pro et des dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (DIMA). En passant, le ministère prévoit de récupérer 2 heures sur la grille horaire hebdomadaire. Inacceptable.

En 2015, la 3^e prépa-pro a été adaptée à la réforme du collège en conservant globalement le nombre d'heures accordées par division. Le SE-Unsa s'est alors battu avec succès pour que cette classe bénéficie comme toutes les classes de troisième des 3 heures de dotation supplémentaire mais concrètement, ces heures sont rarement données par les rectorats alors qu'elles sont indispensables : les LP doivent donc régulièrement piocher dans les dotations accordées pour d'autres sections afin d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage dans ces classes.

Lire la suite : <http://enseignants.se-unsa.org/3eme-prepa-metiers-la-3eme-prepa-pro-avec-moins-de-moyens>

Réforme voie pro : le SE-Unsa rencontre le Conseil supérieur des programmes

Le SE-Unsa a été reçu mardi 4 décembre par la présidente du Conseil supérieur des programmes : celui-ci débute son travail d'élaboration des nouveaux programmes d'enseignement général en CAP et Bac Pro. Nous avons fait part des inquiétudes et des attentes des enseignants alors que les nouveaux contenus seront à mettre en œuvre à la prochaine rentrée.

Le contexte

C'est dans un contexte anxiogène que va se dérouler le travail d'écriture des 11 programmes d'enseignement général par le CSP. En effet la réforme de la voie professionnelle modifie les horaires disciplinaires, parfois de manière très importante.

Lire la suite : <http://enseignants.se-unsa.org/Reforme-voie-pro-le-SE-Unsa-rencontre-le-Conseil-superieur-des-programmes>

Avancement d'échelon 7^{ème} et 9^{ème}

L'avancement d'échelon est désormais automatique et sur un rythme unique pour tous les échelons sauf pour les passages aux 7^{ème} et 9^{ème} échelons où il est possible de gagner un an après le rendez-vous de carrière des 6^{ème} et 8^{ème}.

La CAPA adéquat devrait se tenir en janvier. La date n'est pas connue à ce jour.

Si vous êtes concerné par cette promotion possible aux 7^{ème} et 9^{ème}, n'hésitez pas à nous retourner la fiche de suivi "Rendez-vous de carrière" jointe à cette lettre, après l'avoir complétée.

Demandes d'exercice à temps partiel pour l'année scolaire 2019-2020

Transmission du formulaire de demande par la voie hiérarchique au plus tard **le vendredi 18 janvier 2019**.

Plus d'info : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/spip.php?article1220>

Allègement de service 2019/2020 Aménagement d'emploi du temps 2019/2020

Urgent :

Les demandes écrites doivent être transmises par la voie hiérarchique au service SARH du Rectorat **pour le 21 décembre 2018 et en deux exemplaires**.

Les décisions d'attribution d'allègement de service et d'aménagement d'emploi du temps seront prises courant juin 2019. Voir circulaire rectorale en pièce jointe.

Adhère au SE-Unsa



Pour être accompagné.e dans votre carrière ou tout simplement pour soutenir notre travail : Rejoignez- nous !

Le mois d'octobre c'est le bon mois pour adhérer (paiement CB/Chèque/plusieurs mensualités). Déductible à 66 % des impôts voire 100 % si vous êtes aux frais réels.

J'adhère en cliquant ici !

Les responsables académiques PLP du SE-UNSA :

Christian BASSET
Secrétaire Académique
Elu au CTA

L.P. Dassault à MERIGNAC

Laurent LAPEYRE
Responsable académique PLP
Elu à la CAPA des PLP

L.P. Jean Monnet à
FOULAYRONNES

Catherine AMBEAU
Responsable Académique
"Entrant.e.s dans le métier"
Elue à la CAPA des PLP

LP Ph. de Gerde à PESSAC

Fouzia ZNOUBA
Elue à la CAPA des PLP

LP La Morlette à CENON

Yamina AZZOUG
Elue à la CAPA des PLP

SEP du LPO A. Dussolier à
NONTRON

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Tel : 05 57 59 00 20

Mail : ac-bordeaux@se-unsas.org

Site internet : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-unsas.org